

prêter en vue d'assurer la persévérance des enfants durant ce temps si dangereux.

5° Associations.

1° Que les membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne se pénètrent de plus en plus de la nécessité de la communion fréquente comme moyen de formation chrétienne et comme aliment du zèle, et qu'ils prennent la résolution de s'approcher aussi souvent que possible de la table sainte.

2° Que pour prêcher d'exemple, ils préfèrent aux autres les manières collectives d'agir et de prier, et adoptent la coutume de venir *en groupe* recevoir la sainte communion, à des époques fixes et rapprochées.

8° APOSTOLAT DES HOMMES

a) Que dans toutes les paroisses, autant que possible, soient fondées, dans la forme jugée la plus convenable, des Associations (cercles, patronages, etc.), ayant pour but d'atteindre les jeunes gens, les ouvriers, les hommes de toutes classes, et d'en faire d'honnêtes citoyens, de bons chrétiens, et même des apôtres d'oeuvres sociales.

b) Que ces Associations et cercles tendent toujours à développer l'esprit chrétien en leurs membres, par la fréquentation des Sacrements.

c) Que tous les prêtres ayant à s'occuper des jeunes gens et des hommes ne perdent aucune occasion de les attirer à Jésus-Hostie; (premiers vendredis, premiers dimanches, fêtes, réunions de la Ligue, de la Tempérance, etc.) et qu'ils leur facilitent la communion en leur faisant bon accueil, en leur ménageant des heures commodes pour la confession.

d) Le XXIe Congrès eucharistique encourage de ses vœux les plus ardents l'oeuvre naissante au Canada des *Retraites fermées* et il exhorte vivement les catholiques favorisés de la fortune à l'aider pécuniairement, et les prêtres ainsi que les membres dirigeants des associations catholiques à se faire les recruteurs des retraites futures.

9° APOSTOLAT EUCHARISTIQUE DE LA FEMME

Le Congrès eucharistique émet les vœux :

a) Que l'on s'efforce de réagir, par la communion fréquente et quotidienne, contre le mal moderne qui est le sensualisme, la fièvre des plaisirs mondains, et qu'ainsi, les femmes chrétiennes travaillent, pour leur part, au salut social.

b) Que l'on s'applique à contenir autant que possible, et par un effort commun, les relations mondaines dans des limites assez justes pour ne pas être un obstacle habituel à l'assistance à la Messe et à la Communion.